

Billet avion bébé vendu pour un enfant de 2 ans

Par **Matthew971**, le **22/06/2020** à **23:34**

Bonjour,

J'ai réservé, fin 2019 des billets d'avion pour le mois d'avril 2020 pour mon épouse, mon fils (de 20 mois en avril) et moi.

Le voyage a, naturellement, du être repoussé en raison de la crise sanitaire actuelle.

J'ai donc reporté (dès la mi-mars) le voyage pour un départ au 31/07/2020.

La compagnie, qui se targuait de ne pas appliquer de frais de modification, n'a tout de même pas manqué de me facturer un réajustement tarifaire pour la nouvelle période de voyage.

Mon problème est le suivant :

Aujourd'hui, la compagnie me rappelle afin de m'obliger à payer une place supplémentaire car mon fils (de 20 mois en avril, date du voyage initial) aura 2 ans quelques jours avant le 31/07/20.

Cet aspect n'ayant même pas été soulevé lors de la modification en mars, quel recours puis-je espérer pour limiter la flambée du prix de mes vacances ?

Merci pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **22/06/2020** à **23:42**

Bonjour

Il serait bon d'adresser une lettre explicite de réclamation au service clientèle de la compagnie.

Par **Tisuisse**, le **23/06/2020** à **09:28**

Bonjour,

Ce qui compte c'est l'âge réel de votre enfant au jour du voyage et non au jour de la réservation.